



# AVANCE AVEC TA CHAMBRE

LE JOURNAL MENSUEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

N°74 - JUIN 2020

#### **ACTUALITÉS**

COVID19 : Comment se passe le déconfinement à la Chambre d'agriculture - PAGE 2

**Drive fermier : un outil à pérenniser -** PAGE 2

Renouvellement Certiphyto: anticipez pour ne pas avoir à le repasser - PAGE 3

Nuisibles: pensez à faire remonter les dégâts sur vos cultures - PAGE 5

#### **PRÈS DE CHEZ VOUS**

La IIème édition de l'Herbe de nos montagnes se prépare en Dômes Hautes Combrailles - PAGE 5



Le déconfinement est là!

Après deux mois de jamais vu, l'espoir de reprendre doucement une vie normale s'annonce.

Bien que bouleversante, cette période a néanmoins mis à l'honneur plusieurs corps de métiers, dont le nôtre. Sans agriculture, plus de nourriture!

Alors que le secteur agricole n'a jamais cessé son activité, tous s'accordent à constater que l'on respire mieux, et notre métier revient en grâce aux yeux des Français.

Le consommateur a d'ailleurs opéré un changement de pratique, avec une consommation tournée davantage vers les produits locaux. Le drive fermier que nous avons ouvert en un temps record avec l'association Accueil à la Ferme en est l'exemple, avec jusqu'à 190 commandes par semaine. Il ne tient désormais qu'à nous, producteurs, de le pérenniser.

Souhaitons que ces habitudes perdurent! Et alors que les vacances estivales semblent se préparer, notre département à une véritable carte à jouer. Nos bourgs ont besoin de vie et l'agritourisme est un levier pour communiquer sur notre métier! Attirons le consommateur dans nos fermes, créons du lien et fidélisons-le!

L'association Accueil à la Ferme et en Milieu Rural et la marque Bienvenue à la Ferme sont des outils à utiliser, au service de la promotion de notre métier, de nos fermes et de nos produits.

Nous vivons un moment inédit où tout est à reconstruire. Les communes mettent en place leurs conseils municipaux, suivront les communautés de communes. Le secteur agricole doit être présent et il doit communiquer sur son métier.

#### **Céline DALDIN**

Élue à la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme en charge de l'agrotourisme et des circuits courts

#### **COVID19: DÉCONFINEMENT**

#### **COMMENT ÇA SE PASSE À LA CHAMBRE** D'AGRICULTURE?

La Chambre d'agriculture vous a accompagné pendant toute la durée du confinement en assurant la continuité de ses services et en développement notamment plusieurs solutions numériques.

Depuis le 11 mai dernier, nous accueillons du public dans nos locaux sur rendezvous et suite au discours du 1er ministre le 28 mai dernier élargissant les mesures de déconfinement, le retour à la normale à la Chambre d'agriculture continuera de se faire progressivement à partir de juin.

N'hésitez pas à contacter les conseillers dans les PRA ou au siège ils sont à votre disposition pour répondre à vos questions. À distance, au bureau ou sur le terrain, les conseillers de la Chambre d'agriculture assurent la continuité de leurs activités.

Rappel: Comment contacter les équipes de la Chambre d'agriculture?

• Au siège à Aubière : 04 73 44 45 46 • En Combrailles: 04 73 85 82 43

- · En Domes Htes Combrailles : 04 73 65 92 69
- En Artense Cézallier Sancy : 04 73 79 58 72
- En Limagnes : 04 73 4 45 69
- En Dore Livradois-Forez : 04 73 92 09 74

#### Et aussi:

www.puydedome.chambre-agriculture.fr www.facebook.com/Chambagri63

#### **COVID19 : STOCKAGE PRIVÉ DES PRODUITS LAITIERS**

#### LES OPÉRATEURS PEUVENT DÉPOSER LEUR **DEMANDE EN LIGNE POUR BÉNÉFICIER DE CETTE** AIDE EUROPÉENNE

Dans ce dispositif, l'opérateur conserve la propriété de sa marchandise et donc les possibilités de valorisation en sortie de crise, à la reprise de la demande.

FRANCEAGRIMER est l'agence de paiement chargée de gérer l'aide au stockage privé en France.

La demande d'aide peut être effectuée en ligne jusqu'à épuisement des budgets (ou à défaut au 30 juin), selon la règle du « premier arrivé, premier servi ».

www.franceagrimer.fr

#### **DRIVE FERMIER**

#### **UN OUTIL À PÉRENNISER**

Lancé en urgence pendant le confinement pour soutenir les producteurs en manque de débouchés, le drive fermier reste toujours d'actualité et tend à se structurer.

La Chambre d'agriculture et l'association Accueil à la Ferme ont par exemple mis en place un règlement intérieur et une Commission de sélection des producteurs.

Vous souhaitez rejoindre le drive fermier? Contactez l'équipe diversification : 04 73 44 45 52

Le drive

#### fermier du Puy-de-Dôme en chiffres

producteurs

31 600 € de chiffre d'affaires

de panier moyen

commandes en 6 semaines **Agnès VALLEIX** Présidente de l'association Accueil à la Ferme et en Milieu Rural



Depuis plus de 40 ans, l'association « Accueil à la ferme et en Milieu Rural » œuvre sur le Puy-de-Dôme afin d'accueillir des clients « locaux ou touristes » sur nos exploitations.

Nos diverses activités permettent de mieux communiquer sur le monde agricole, grâce à la marque nationale **Bienvenue à la ferme** et à son réseau de producteurs en circuits courts et en agritourisme.

L'association compte aujourd'hui environ 80 adhérents sur tout le département. Elle met en avant la vente de produits locaux mais aussi les services d'hébergement, de restauration et de loisir de ses adhérents. En adhérant à l'association Accueil à la ferme, les agriculteurs peuvent bénéficier de nombreux avantages et notamment de la communication nationale de la marque Bienvenue à la ferme.

La crise sanitaire a impacté tous les adhérents de notre réseau ; notamment les hébergements touristiques à l'approche des vacances scolaires d'avril

et des longs week-ends des mois de mai et juin. Mais cette crise a également impacté directement les producteurs en circuits courts suite à la fermeture de leurs débouchés. Parallèlement, les consommateurs

ont été à la recherche de produits locaux, ils sont devenus plus sensibles au consommer local.

L'association et la Chambre d'agriculture ont voulu aider, soutenir les producteurs et rendre les produits fermiers encore plus accessibles. Et c'est ensemble que nous avons réussi à construire ce drive fermier en un temps record, là où habituellement, il fallait quelques mois.

Les consommateurs ont été au rendez-vous! D'après une enquête en ligne auprès des clients, beaucoup sont prêts à revenir au drive et nous encouragent à continuer dans cette démarche.

C'est pourquoi, nous souhaitons faire perdurer ce drive fermier. Nous recherchons d'autres producteurs pour diversifier notre offre de produits locaux. »



#### **RENOUVELLEMENT CERTIPHYTO**

Vous détenez le Certiphyto et vous en avez besoin pour votre activité agricole ? Attention, sa durée de validité est limitée.

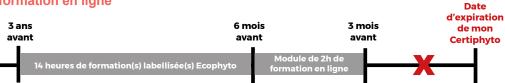
# NOUS VOUS PROPOSONS 2 MODALITÉS POUR RENOUVELER VOTRE CERTIPHYTO DÉCIDEUR-OPÉRATEUR.

1. Soit suivre la formation renouvellement d'un jour en présentiel entre 3 et 6 mois avant la fin de validité de votre certificat.



Pour être sûr(e) de pouvoir réaliser votre formation dans les délais et pour nous permettre d'organiser au mieux les sessions de formation, pré-inscrivez-vous via notre questionnaire : sur notre site Internet ou auprès de votre antenne en territoire [coordonnées p 8]

2. Soit Réaliser 14h de formation(s) labellisée(s) ECOPHYTO + un module de formation en ligne



Pour connaître les formations labellisées Ecophyto, consultez 🦼 notre site Internet.

Anticipez et vérifiez à quelle date renouveler votre Certiphyto pour ne pas avoir à le repasser

La date de fin de validité
de votre Certiphyto en
cours se situe sur votre
carte ou attestation
Certiphyto. Vous pouvez
renouveler votre Certiphyto
jusqu'à 3 mois avant sa
date de fin de validité.

Si vous êtes à moins de 3 mois de la date de fin de validité de votre Certiphyto ou que celle-ci est déjà dépassée, vous devez repasser votre certificat et repasser la formation "primocertificat" de 2 jours.

La Chambre d'agriculture organise régulièrement des formations Primo-certiphyto

Consultez notre site Internet.

Nos formations bénéficient du financement de VIVEA et de fonds européens sous certaines conditions.

#### **COLLECTES DÉCHETS**

#### BIDONS ET PRODUITS PHYTOS, BIGS-BAGS, SACS SEMENCES PAPIER, DU 15 AU 19 JUIN.

À l'heure où nous bouclons, la collecte est toujours prévue, mais en cette période particulière, nous vous conseillons de vérifier le maintien de la collecte auprès de votre distributeur.

Rappel: sont acceptés les bidons phytos, sacs et boites, fûts, PPNU (Produits Phytosanitaires Non Utilisables), sacs semences papier, big-bags et EPI (Equipements de Protection Individuelle).

#### FICELLES, FILETS ET PLASTIQUES : LA COLLECTE EST REPORTÉE À CET AUTOMNE

Initialement prévue de mars à fin mai, la collecte a été annulée en raison du confinement. De nouvelles dates seront prévues cet automne.

En attendant, nous vous invitons à organiser le stockage de vos déchets sur l'exploitation, en veillant à éviter toute pollution visuelle pour votre voisinage et la salissure par des contaminants éventuels.

Consultez les consignes de stockage  $\checkmark$  sur notre site Internet ou sur adivalor.fr Votre contact : Béatrice FEFEU : 06 30 00 24 82

# FERMIER TO REPORT THE PROPERTY OF THE PROPERTY

#### **FERMIER D'OR 2020**

# DERNIERS JOURS POUR VOUS INSCRIRE AU CONCOURS RÉGIONAL

Téléchargez le bulletin d'inscription et consultez toutes les informations pratiques sur **fermierdor.fr** 

#### **RÉGLEMENTATION**

# LES CHAMBRES D'AGRICULTURE LANCENT UNE PLATEFORME GRATUITE POUR LES AGRICULTEURS

L'objectif est de vous mettre à disposition gratuitement l'information réglementaire essentielle sur la PAC, l'environnement et l'élevage.

Pour y accéder, il vous suffit de cliquer sur ce bouton, disponible en page d'accueil de notre site Internet.



Une fois sur la plateforme vous devez créer un compte gratuit, comme sur n'importe quel site Internet, pour avoir accès à l'information dédiée.

#### **DÉGÂTS DE NUISIBLES**

#### DÉCLAREZ ET CHIFFREZ VOS DÉGÂTS POUR MAINTENIR LE CLASSEMENT DES NUISIBLES

Le classement d'une espèce en espèce nuisible ou non, est révisé tous les trois ans et se base sur la réalité des dégâts occasionnés par cette espèce.

Sans remontée des déclarations de dégâts, le caractère "nuisible" de ces espèces peut redevenir uniquement "chassable" et aucune intervention ne sera possible entre le 1er mars et le 2e dimanche de septembre (hors

période d'ouverture de la chasse).

Il est donc indispensable de faire connaître tout dégât dont vous avez été victime et de le chiffrer économiquement.

Pour cela, nous vous demandons de remplir la fiche de déclaration que vous trouverez sur **notre site** Internet et de nous la retourner par courrier ou par mail :

Chambre d'agriculture du Puv-

de-Dôme, pôle Productions 11 allée Pierre de Fermat - BP 70007 - 63171 Aubière Cedex

ou c.francon@puy-de-dome.chambagri.fr

STEP	Le dissement d'une expécie en expèce missible ou non, est révée tous les trois ains, il se base sur la retaité des déglies conssionnés par cette expécie.  Il set donn indepensable de laire conseil expécie de la répét dont vois avez été volume et de le cultifer il set donn indepensable de laire conseil extend adopté cont vois avez été volume et de le cultifer l'entre de réportier donnée de conseil expensable de la rengir la tons suivarille. Attention, une économiquement. Pour des partir général des écéléges de la réportie par fiche est à remptir pour chaque avant général des écéléges fiche est à remptir pour chaque avant général des écéléges fiche set à remptir pour chaque avant général des écéléges fiche avant de la réport de la
1	Adresse Commune
1	Tél-
	declare avoir subt les dégats suivants :  Période ou date des dégâts : (ne cocher qu'une seule espèce. Une espèce * une fiche)  Espèce à l'origine des dégâts : (ne cocher qu'une seule espèce. Une espèce * une fiche)  Ram musque   Ram musque   Ram musque   Per bairer   Connealer   Per bairer
	Attention : UNE FICHE EST À REMPLIR PAR ESPÈCE

www.puydedome.chambre-agriculture.fr

#### COMPENSATION AGRICOLE ÉLARGISSEMENT DE L'A75

En 2019, la société d'autoroute APRR, accompagnée d'un Comité de pilotage (représentants de l'État et du Grand Clermont, Chambre d'agriculture), lançait un appel à projet afin d'identifier les mesures pour compenser la perte de foncier agricole dû à l'élargissement de l'A75.

Cet élargissement, compte tenu de son ampleur, est soumis aux récentes dispositions législatives ayant pour objectif d'appliquer le principe « éviterréduire-compenser » à l'économie agricole. C'est pour l'heure le premier et unique aménagement du département qui a donné lieu à la mise en œuvre de ces nouvelles règles.

Pour rappel, la Chambre d'agriculture avait réalisé une étude qui a permis de chiffrer le montant de la compensation à 250 000 € à injecter dans l'économie agricole locale afin de compenser la perte irréversible de foncier.

L'appel à projet a ensuite permis d'identifier - sur la base de critères préétablis et d'une grille de notation - les projets les plus pertinents au regard de l'objectif réglementaire à atteindre.

Sur 12 dossiers déposés, APRR, après discussion avec ses partenaires du Comité de pilotage, en a retenu 4. Les mesures retenues se veulent diversifiées ciblant un large panel des productions agricoles du territoire. Conformément à la réglementation, l'ensemble du dispositif a été soumis à la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers puis a fait l'objet d'un avis favorable de Mme la Préfète le 5 mai 2020.

## 4 PROJETS AGRICOLES RETENUS PAR APRR

L'aménagement d'un atelier de découpe bovin, ovin et caprin sur le site de l'INRAe à Theix

Depuis 2015, l'association Dômes Sancy Élevage propose à ses adhérents une prestation d'abattage au sein de l'abattoir situé sur ce site de l'INRAe. L'objectif est de pouvoir proposer en plus de l'abattage une prestation de découpe grâce au réaménagement d'ici 2 à 3 ans d'un ancien atelier de découpe présent sur le site. Tout éleveur du Puy-de-Dôme peut adhérer à l'association Dômes Sancy Élevages afin d'ores et déjà de bénéficier de la prestation d'abattage.

#### Le renouvellement et la plantation d'arbres sur le verger-test des Cheires à St Amant-Tallende

Porté par l'association Îlots Paysans l'objectif de ce verger-test est de soutenir les reconversions et les parcours d'installation en favorisant le test d'activités agricoles. Afin de recevoir davantage de testeurs et d'améliorer les conditions de test, Îlots Paysans souhaite renouveler une partie des plantations existantes et les diversifier.

#### La création sur l'agglomération clermontoise d'une plateforme d'approvisionnement en fruits et légumes bio à destination du demi-gros

(magasins spécialisés, GMS, restauration hors foyer, etc.) portée par l'association AUVABIO afin notamment de garantir les prix via la contractualisation.



#### Le développement de la filière ail

Projet porté par la Fédération de l'ail du Puy-de-Dôme avec l'objectif d'obtenir une IGP « ail rose de Billom » pour valoriser davantage ce produit historiquement présent dans le département.

La compensation collective agricole va au-delà de la réparation des préjudices individuels subis par les exploitants et les propriétaires impactés. L'indemnisation individuelle due à l'exploitant, encadrée par le code de l'expropriation, ne concerne que la résiliation du bail. Pour l'élargissement de l'A75, cette indemnisation individuelle a donné lieu à la mise en place d'un protocole négocié entre APRR et la Chambre d'agriculture. La mise en place d'un tel protocole permet un traitement équitable de chaque exploitant concerné.

agriculteurs

exploitations

62 000

ha de SAU

installations

DJA en 2019

#### ARTENSE CÉZALLIER SANCY



En début d'année, Marine VAN SIMMERTIER et Céline DALDIN ont réuni leur Comité de Pilotage en Artense Cézallier Sancy pour échanger sur les axes de travail à mener pendant la mandature, en lien avec le projet stratégique départemental, et bâtir un programme d'actions pour le territoire.

Des échanges riches et nombreux ont fait ressortir des pistes de travail :

- La formation de nos jeunes pour assurer nos transmissions dans des conditions favorables
- La cohérence de nos systèmes pour une meilleure adaptabilité dans une conjoncture difficile
- La communication sur notre métier pour lutter contre les à-priori
- La recherche de valeur ajoutée pour garantir nos revenus

Une prochaine rencontre est prévue dès que possible avec un temps d'échanges en salle puis une visite de terrain.



#### DÔMES HAUTES COMBRAILLES

élevages ovins, bovins ou caprins

#### LA 11<sup>èME</sup> ÉDITION DE L'HERBE DE NOS MONTAGNES SE PRÉPARE!

L'HERBE DE NOS MONTAGNES illustre la dynamique entre la recherche, le développement et les agriculteurs autour du thème de l'herbe. Porté par l'INRAe, l'EDE et les Chambres d'agricultures du Cantal et du Puy-de-Dôme, cet événement vise à favoriser le développement et l'adaptation des exploitations d'élevage de montagnes herbagères en mettant à leur disposition des solutions, des stratégies, et des outils de développement grâce aux acquis des organismes de développement et de recherche.

Le fil rouge de cette 11<sup>ème</sup> édition ADAPTER LES SYSTÈMES AUX ALÉAS sera traité par un colloque en matinée et des ateliers interactifs répartis en 4 grands thèmes :

- Les techniques de cultures des prairies,
- La valorisation des bois bocagers,
- Les valorisations de l'herbe, à l'échelle de la parcelle, du système et de la filière,
- La gestion des risques dus aux nuisibles dont le campagnol terrestre.





RENDEZ-VOUS JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020 À L'HERBIPOLE DE L'INRAE À LAQUEUILLE



Et en attendant, suivez toutes les infos : sur www.puydedome.chambre-agriculture.fr/hdnm ou sur Facebook #HDNM2020

# Connaître son coût de production, un incontournable pour prendre les bonnes décisions sur son exploitation d'élevage

La maîtrise du coût de production a toujours été cruciale pour la viabilité des exploitations. L'environnement économique changeant incite les éleveurs à maîtriser leurs charges et à mettre en face les produits correspondant, afin d'identifier les leviers d'amélioration de leur compétitivité.

La Chambre d'agriculture accompagne près de 80 élevages chaque année dans le calcul et l'analyse de leur coût de production, en formation collective ou en prestation individuelle.



# *Je travaille sur mon coût de production pour :*

Mesurer la performance économique de mon atelier

Évaluer l'impact en euro d'un changement de pratique

Identifier mes marges de progrès et les actions à mener

Me comparer à des références adaptées et à un groupe à partir d'une méthode commune

Lier mes choix techniques à mes résultats économiques

Connaître la rémunération permise par le travail et le capital investi.



Les conseillers références de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme font partie des 230 conseillers nationaux du réseau INOSYS.

Ils suivent chaque année des exploitations pour en comprendre le fonctionnement et récolter des données systémiques techniques, économiques, sociales et environnementales.

#### Le réseau INOSYS c'est :

- > Des conseillers experts sur le fonctionnement global des exploitations
- > Une base de données fiable sur le fonctionnement des exploitations sur le long terme
  - > Des échanges entre agriculteurs et conseillers

# LA MÉTHODE COÛTS DE PRODUCTION, COMMENT ÇA MARCHE?

Face à la multiplicité des approches, une méthode nationale a été mise au point par l'Institut de l'élevage en lien avec les Chambres d'agriculture dans le cadre des Réseaux d'élevage.

Calculer son coût de production permet de réaliser une analyse globale de son atelier afin de déterminer des pistes d'amélioration du revenu. Le diagnostic est établi par le conseiller à partir de la comptabilité de l'exploitation.

L'intérêt pour les éleveurs est ensuite de se comparer à d'autres exploitations - d'un même groupe de formation et/ou grâce au référentiel dont dispose la Chambre d'agriculture pour se situer et identifier des marges de progrès.

Dans la méthode coût de production, on met en parallèle les charges liées à la production du produit principal de l'atelier et les produits dégagés par ce même atelier.

## 3 types de charges sont prises en compte :

- Les charges courantes : charges opérationnelles et charges de structure
- Les amortissements : charges qui correspondent à l'usure des bâtiments et du matériel. Cela permet de prendre en compte le renouvellement des outils de production des fermes.
- Les charges supplétives : elles rémunèrent les capitaux propres investis dans l'exploitation, et le travail.

Par convention, la rémunération pour l'unité de main d'œuvre exploitant est fixée à 2 SMIC.

## Pour les produits de l'atelier on compte :

- Le produit principal : le lait ou les kilos de viande.
- Les produits annexes : par exemple la viande pour les ateliers lait...
- Les aides directes et indirectes affectées à l'atelier

#### **ZOOM UN GROUPE COÛTS DE PRODUCTION BOVIN LAIT**

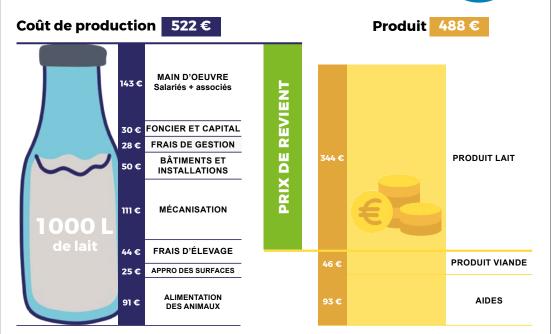
Résultats moyens des 24 exploitations laitières en vente laiterie hors AOP St Nectaire suivies en formation cet hiver avec la Chambre d'agriculture.



Pour 1 000 litres de lait, les éleveurs dépensent en moyenne 522 euros, et produisent 488 euros.

#### 397€/1 000L C'est le prix de revient moyen pour ce groupe d'élevages laitiers.

C'est-à-dire le prix auquel le lait doit être vendu pour supporter toutes les charges qui lui sont liées et permettre une rémunération mensuelle de 2 SMIC, soit environ 3 060 € BRUT (charges sociales + prélèvements) en 2020.



La Chambre d'agriculture accompagne des groupes bovins lait, bovins viande, ovins viande et caprins lait. Les résultats moyens des autres groupes sont disponibles sur notre site Internet.

# DIMINUER SON COÛT DE PRODUCTION PAR LA VOIE TECHNIQUE

En se comparant à d'autres exploitations similaires, l'analyse du coût de production permet aussi aux l'éleveur de mettre en évidence des marges de progrès. L'alimentation, la mécanisation ou encore l'organisation du travail sont des postes à travailler pour améliorer son revenu.

À titre d'exemple, un groupe de producteurs laitiers suivis en formation depuis 2 ans a diminué son coût alimentaire de 6€/1 000 L, soit **une économie de 1 800 €** en moyenne par exploitation et par an, **et jusqu'à 5 000 €** pour l'un des éleveurs du groupe.



Ils en parlent



Poser les chiffres sur la table permet de prendre un peu de recul sur le travail réalisé durant l'année.

J'ai constaté mes marges de progrès notamment sur les frais d'élevage, plus particulièrement sur les aspects sanitaires.

Nous avons beaucoup travaillé sur l'alimentation, on dépensait inutilement en donnant trop d'aliment.

J'ai tout mis en œuvre pour produire un meilleur fourrage, notamment en récoltant plus tôt. En effet j'avais des habitudes concernant ces dates. Je les ai changées.

Nous avons mieux mesuré les coûts d'entretien du matériel, l'importance de l'autonomie alimentaire surtout en bio.

#### ET VOUS, CONNAISSEZ-VOUS VOTRE COÛT DE PRODUCTION?

L'équipe références de la Chambre d'agriculture vous accompagne dans la méthode des coûts de production, en individuel ou en formation collective.

Contactez-les: 04 73 44 45 95 references@puy-de-dome.chambagri.fr

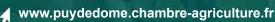
Nos formations bénéficient du financement de VIVEA

#### **CORONAVIRUS**



# Nos conseillers décryptent l'actu des filières

Retrouvez les conséquences du COVID19 sur les filières bovin viande, bovin lait et ovins.





www.puydedome.chambre-agriculture.fr/se-former

En raison de la crise sanitaire actuelle, nous assurons uniquement les formations prévues dans le cadre du parcours à l'installation et les formations réglementaires jusqu'à fin août 2020.



Chaque formation est organisée dans le respect des mesures sanitaires et limitée à 8 participants par session.

## CIRCUITS COURTS - TRANSFORMATION AGROTOURISME

 Je maîtrise l'hygiène en atelier viande (Niveau 1)
 16 et 23 juin à Aubière

£ Équipe diversification : 04 73 44 45 52

#### **CULTURE-AGRONOMIE**

- J'obtiens mon Certiphyto décideur-opérateur 2 sessions à Aubière :
- > 18 et 19 juin à Aubière
- > 29 et 30 juin à Aubière
- 04 73 65 92 69
- Je renouvelle mon Certiphyto décideur-opérateur (voir page 3)
   Plusieurs sessions - Pré-inscrivez-vous
- Contactez votre territoire

#### **INSTALLATION-TRANSMISSION**

- Je gère la trésorerie de mon exploitation en phase d'installation
- 4 sessions à Aubière
- > 23 juin / 29 juin / 16 juillet ou 28 juillet
- Demain, je deviens chef d'entreprise
   09 et 10 juin à Aubière
- Futur éleveur, je maîtrise le sanitaire
   25 juin à Aubière
- Je comprends et je décide avec ma comptabilité
   25 et 26 iuin à Aubière
- Je gère l'administratif de mon exploitation **30 juin à Aubière**
- Je réussis mon installation en société
   1er et 03 juillet à Aubière
- Je signe je m'engage
  02 juillet à Aubière
- £ Équipe Formation : 04 73 44 45 49









Nos formations bénéficient du financement de VIVEA et de fonds européens sous certaines conditions.

#### **CONTACTS**

#### SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat BP 70007 - 63171 AUBIÈRE Cedex

Tél.: 04 73 44 45 46 Fax: 04 73 44 45 50

contact@puy-de-dome.chambagri.fr

HORAIRES D'OUVERTURE Du lundi au vendredi

8h30-12h30 - 13h30-17h

#### TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy

CADAR - Route des Fraux 63610 Besse

Tél.: 04 73 79 58 72 acs@puy-de-dome.chambagri.fr

#### Combrailles

1 rue du général Desaix 63390 S¹-Gervais Tél. : 04 73 85 82 43 comb@puy-de-dome.chambagri.fr

**Dômes Hautes Combrailles** 

Route du Mont-Dore 63210 Rochefort-Montagne

Tél. : 04 73 65 92 69 dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

#### Limagnes

11 allée Pierre de Fermat 63170 Aubière Tél. : 04 73 44 45 69

lim@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence au Breuil-sur-Couze Le jeudi matin

Lycée St-Joseph 63340 Le Breuil-sur-Couze Tél.: 04 73 71 62 15

**Dore Livradois-Forez** 

19 av. de Lyon 63600 Ambert

Tél.: 04 73 82 09 74 dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence à Thiers Le lundi

Rue Baruptel - La Croix blanche 63300 Thiers Tél. : 04 73 80 10 06

Directeur de publication

Baptiste ARNAUD

Comité de rédaction

Baptiste ARNAUD, Serge BIONNIER, Céline DALDIN, Angélique DELAIRE, Marine VAN SIMMERTIER (élus) Camille TOROSSIAN (communication)

Conception et rédaction Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme - Mai 2020 © Photos : CA63 - Flaticon

Impression

Imprimerie Porçu - Cournon (63)
Papier issu des forêts gérées durablement
ISNN : 2680-0950





